

Les besoins en logements temporaires intéressent la commission « compétitivité et développement économique »

Le collège des entrepreneurs du Conseil de Développement a souhaité, fin 2006, qu'une réflexion se mette en place autour de la question des logements temporaires ; le logement étant un des facteurs d'attractivité du territoire. Cette volonté s'est traduite par la réalisation en 2007 d'une étude intitulée « Évaluer les besoins occasionnels en termes de logements temporaires sur le Pays de Châteaubriant ».

Portée par la Chambre de Métiers de Loire-Atlantique, cette étude a été suivie, entre avril et décembre 2007 par un comité de pilotage composé des 3 chambres consulaires, des 2 foyers de jeunes travailleurs, de l'association « une famille, 1 toit », de la Mission Locale et du Conseil de Développement.

Le 13 février dernier, les résultats ont été présentés lors d'une réunion de la Commission « Compétitivité et Développement Économique ». Les échanges ont été nombreux et la commission s'est positionnée pour prolonger cette réflexion dans l'objectif de proposer rapidement aux élus du territoire des pistes d'actions en faveur du logement temporaire sur le Pays de Châteaubriant.

La commission s'est ainsi donnée plusieurs axes de travail à approfondir :

- **Réfléchir aux possibilités de proposer des logements temporaires pour des salariés venant de l'extérieur du territoire sur des contrats de courte durée ou en période d'essai.**
- **Améliorer la lisibilité de l'offre de logements (idée d'une plateforme logements, outil du marketing territorial).**
- **Analyser l'offre existante de logements d'urgence pour un public en difficulté.**

Cette démarche constitue également une première approche concrète de la réflexion globale sur la précarité engagée en fin d'année 2007 par le Conseil de Développement.

Vous souhaitez participer aux travaux de la commission « compétitivité et développement économique », contactez-nous au 02 40 28 36 64 ou par courriel : conseil.developpement@paysdechateaubriant.com

Femmes et garde d'enfants : une nouvelle réflexion du groupe « femmes »

Étant donné l'arrivée importante de jeunes ménages sur la partie Sud du Pays, les solutions de garde d'enfants proposées ne répondent pas toujours de manière quantitative et qualitative aux demandes de plus en plus diverses.

Partant de ce constat, le Conseil de Développement a souhaité mener une réflexion articulée autour de la question :

« Insertion des femmes et garde d'enfants : comment lever les obstacles ? »

Suivie par le groupe « femmes », cette réflexion va s'appuyer sur les résultats d'une étude qui sera réalisée entre mars et juin 2008 par une stagiaire, Claire GASNIER, en master 1 « Aménagement et développement des territoires maritimes et côtiers » de l'Université de Bretagne Sud et en appui par Cécile JEANNE, Chargée d'études de l'Observatoire.

L'objectif de cette étude, dont les résultats seront diffusés en juillet, sera d'alimenter les réflexions du groupe « femmes » en lui apportant un éclairage sur les besoins actuels et futurs du territoire en matière de garde d'enfants.



Interview :
Michèle COCHET
Maire de la Commune du
Petit Auverné, Présidente
du Groupe « Femmes »

« Le groupe « femmes » du Conseil de Développement a été créé dans l'objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des femmes.

Or, concilier emploi et famille n'est pas toujours aisé pour les femmes dans un contexte où non seulement le nombre de familles monoparentales augmente et où de plus en plus d'emplois nécessitent une flexibilité en matière d'horaires de travail.

C'est pourquoi, il nous semble important de pouvoir proposer aux femmes des services de garde d'enfants qui correspondent à leur mode de vie, afin de lever ce frein à leur insertion professionnelle. »



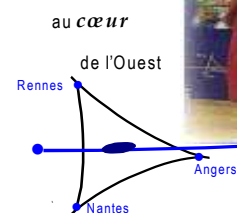
L'Équipe du Conseil de Développement

De gauche à droite :

- › Isabelle AILLET, Secrétaire / Comptable
- › Cécile JEANNE, Chargée d'Études Observatoire
- › Isabelle CHAUVIN, Assistante de Gestion LEADER+
- › Nolwenn DILER, Animatrice LEADER+
- › Lionel MAGNIN, Directeur du Conseil de Développement

Cette lettre est consultable et téléchargeable sur le site du Conseil de Développement : www.paysdechateaubriant.com

Conseil de Développement du Pays de Châteaubriant - 14 rue des Vauzelles - B.P. 139 - 44144 CHATEAUBRIANT Cedex
Tél. : 02.40.28.36.64 - Fax : 02.40.28.05.98 | conseil.developpement@paysdechateaubriant.com - www.paysdechateaubriant.com



Édito



2008 signe l'entrée dans la phase finale du programme européen LEADER+ consacré au développement des services sur le Pays. A l'heure du bilan et avant d'avoir une évaluation complète et précise des impacts de ce programme, quelques éléments me paraissent intéressants à souligner.

Tout d'abord, LEADER + a généré une véritable mobilisation des acteurs du Pays autour de la question des services, avec le développement d'initiatives qui n'auraient sans doute jamais vu le jour sans cela. D'autre part, le programme a permis l'émergence d'une proportion importante d'actions de Pays (44%) : il a donc contribué à faire appréhender concrètement aux acteurs cette échelle de définition et de mise en œuvre du projet de territoire. Enfin, LEADER + a accompagné de nombreux projets portés par des associations puisqu'elles en ont été les premiers bénéficiaires. Fort de ce dernier constat et de la connaissance du paysage associatif du Pays qu'il a pu notamment développer grâce à LEADER+, le Conseil de Développement souhaite prolonger cette dynamique en proposant de nouvelles actions d'accompagnement de la vie associative.

La candidature au programme LEADER 2007-2013 a de nouveau été l'occasion de constater, au travers de la mobilisation des acteurs du territoire, l'intérêt et la dynamique générée par ce dispositif ouvert aux approches innovantes.

Enfin, je souhaite terminer sur un dernier constat : la bonne gestion du programme dont le Conseil de Développement s'était vu confier le portage par les communautés de communes en 2002. En effet, 99,7 % des crédits initialement prévus ont bien été programmés et ont donc réellement bénéficié au développement du territoire. Ce chiffre est d'autant plus satisfaisant au regard de la complexité de mise en œuvre d'un tel programme européen.

François FAVRY,
Président du Conseil de Développement et du Groupe
d'Action Locale LEADER+

La Lettre du Conseil de Développement

Avril 2008 - N° 4

PAYS DE CHATEAUBRIANT

Les associations s'organisent sur le Pays...

Une démarche de longue date

En 1999, lors de la création d'un collège des associations au sein du Comité de Bassin d'Emploi, devenu Conseil de Développement du Pays, les représentants associatifs présents avaient formulé le souhait de voir ce secteur se structurer et avoir accès à un certain nombre de services, notamment de l'information ou de la formation. Cette réflexion avait alors abouti à un premier recensement, comptabilisant ainsi plus de 900 associations en activité, à l'échelle des 33 communes.

Les premières actions concrètes...

En 2007, soucieux de ne pas se limiter à la mise en ligne de l'annuaire, et dans la perspective de développer un premier niveau de réponse aux besoins en formation identifiés à travers le questionnaire, le groupe a souhaité, en partenariat avec le Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant », initier des soirées d'information pour les associations du Pays. Elles se sont déroulées en 3 temps : les 10 juin, 4 octobre et 4 décembre 2007, respectivement à Derval, Châteaubriant et Nozay. Les thèmes abordés étaient : le fonctionnement associatif, la gestion d'un budget et la responsabilité en matière d'assurance.

La préfiguration d'un service aux associations

Fort de ce constat encourageant, les représentants associatifs présents dans le groupe de travail souhaitent réitérer ce type d'actions de manière plus régulière et pérenne.

Aussi d'ores et déjà, il propose pour 2008, 3 nouvelles soirées d'information :

- Jeudi 12 juin 2008 de 20h à 22h sur « la fiscalité associative » à LaMano à Nozay
- Jeudi 2 octobre 2008 de 20h à 22h sur « devenir une association employeur » à l'Espace Harmonie à Lusanger
- Jeudi 4 décembre 2008 de 20h à 22h sur « l'organisation d'une manifestation » à l'Agence Interconsulaire à Châteaubriant

En 2005, un groupe émanant de ce collège a souhaité reprendre la démarche, pour créer un annuaire des associations (aujourd'hui en ligne sur le site du Pays : www.pays-chateaubriant.fr) dans l'objectif notamment que les associations se connaissent mieux entre elles, mais aussi pour communiquer en direction des nouveaux habitants. En 2006, pour aller plus loin dans la démarche, un questionnaire a été envoyé aux 900 associations, afin de recenser leurs besoins et de proposer des réponses à y apporter.



Ces soirées ont globalement remporté un vif succès et le groupe a bien pris note de l'importance à prolonger ces démarches d'information sur des thèmes pratiques, au plus près des préoccupations des bénévoles.

Parallèlement, le groupe réfléchit à la création d'un service, qui pourrait répondre de manière plus permanente aux besoins notamment en matière d'information et de formation, des associations du Pays.

Dans un premier temps, afin de permettre à toutes les associations du territoire de trouver les informations pratiques dont elles ont besoin, des pages Internet vont être créées à l'adresse suivante :

www.paysdechateaubriant.com/associations

Venez contribuer en participant au groupe de travail : contact Nolwenn DILER au Conseil de Développement
Tél. : 02.40.28.36.64 ou courriel : conseil.developpement@paysdechateaubriant.com

Dans le cadre de la préparation du dossier de candidature LEADER 2007-2013, le Conseil de Développement a fortement mobilisé les différents acteurs du Pays au cours de l'année 2007 pour la mise en œuvre d'un diagnostic partagé. Cette étape était indispensable pour envisager des actions fédératrices, innovantes et cohérentes avec les enjeux du territoire.

Concrètement, une série d'entretiens individuels avec les principaux acteurs ainsi qu'un travail de collecte et de synthèse des données, ont été menés. Grâce aux commissions thématiques du Conseil de Développement et aux Pôles de Compétence du Pays, des temps d'échanges et de débats ont aussi été régulièrement organisés avec les élus et les membres de la société civile.

Les commissions du Conseil de Développement : lieux de débats transversaux sur les projets de territoire

Les Commissions du Conseil de Développement ont été mises en place en 2001 dans le cadre des travaux d'élaboration de la Charte de territoire. Elles sont aujourd'hui au nombre de 3 :

- ▶ Compétitivité et développement économique
- ▶ Environnement et aménagement de l'espace rural
- ▶ Service et cadre de vie

Ouvertes à tous, elles permettent de « décloisonner » les débats en suscitant des échanges entre les experts, les décideurs, les acteurs socio-économiques et associatifs, les habitants du territoire...

En ce qui concerne la préparation de la candidature LEADER 2007-2013, l'ensemble des commissions s'est réuni à 3 reprises : au total ce sont 72 personnes qui ont ainsi contribué à ces travaux de diagnostic.

FORCES

- Des services de santé nombreux et organisés, surtout sur Châteaubriant
- Une structuration et une coordination des services gérontologiques qui se renforcent sous l'égide du Comité Local d'Information et de Coordination (CLIC)
- Des services aux personnes âgées qui se développent avec une couverture géographique équilibrée

FAIBLESSES

- Une mortalité précoce plus importante que la moyenne nationale
- Des secteurs diversément dotés en matière de démographie médicale
- Des services d'aide à domicile à diversifier
- Une absence de lien entre les politiques locales sur la jeunesse et celles sur les personnes âgées favorisant les rapports intergénérationnels

- ⇒ **Mettre en place des actions de sensibilisation et de prévention des risques**
- ⇒ **Garantir un accès aux services de santé pour tous et en tout lieu du territoire, y compris pour les personnes à mobilité réduite**
- ⇒ **Développer le lien social pour limiter l'isolement des personnes âgées**

CULTURE

FORCES

- De nombreux équipements culturels sur le territoire
- Des communautés de communes dotées de la compétence « développement culturel »
- Une structuration récente de la lecture publique à l'échelle intercommunale

FAIBLESSES

- Des équipements de qualité variable selon les secteurs
- Une structuration du développement culturel différenciée sur les communautés de communes



- ⇒ **Accompagner la dynamique culturelle actuelle en encourageant notamment la mise en réseau des structures et des acteurs, et en faisant vivre ces réseaux constitués à l'échelle du Pays**
- ⇒ **Rendre accessible au plus grand nombre la culture et soutenir le développement de nouvelles pratiques**

ASSOCIATIONS

FAIBLESSES

- Absence de lieu ressource (excepté sur Nozay) proposant un accompagnement aux associations
- Peu de mise en réseau des associations à l'échelle Pays pour des partages d'expériences, des mutualisations de moyens...

FORCES

- Un tissu associatif dense (900 associations) et actif, pourvoyeur d'emplois

- ⇒ **Soutenir la vie associative pour renforcer son action sur le territoire, en termes de service, d'accompagnement du développement culturel et sportif...**
- ⇒ **Initier une dynamique de mutualisation des moyens et des actions**
- ⇒ **Intégrer la dimension économique du secteur associatif et plus largement accompagner le développement de l'économie sociale**



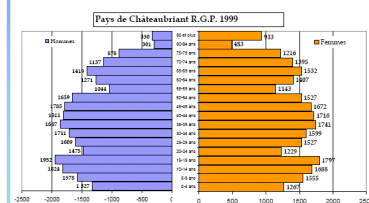
DEMOGRAPHIE / HABITAT

FORCES

- Une croissance démographique observée sur l'ensemble du territoire (+ 4000 habitants depuis 1999), de plus forte ampleur autour de l'axe routier Rennes / Nantes
- Une arrivée significative de jeunes ménages
- Des possibilités de création de logements encore importantes sur la partie Est du Pays

FAIBLESSES

- Une population plutôt âgée (24 % de la population a + de 60 ans contre 22% au plan régional)
- De nouveaux habitants travaillant majoritairement hors du territoire
- Une population aux revenus plus faibles que la moyenne régionale
- Une pression foncière croissante, notamment sur la partie Sud
- Un besoin d'organisation (logement, animation,...) de l'accueil des nouveaux salariés, notamment pour ceux en contrat de courte durée



- ⇒ **Accueillir de nouvelles populations et de nouvelles activités tout en préservant la qualité et l'équilibre des espaces**
- ⇒ **Développer l'offre de logements pour des ménages à revenus modestes**
- ⇒ **Répondre aux besoins croissants de garde d'enfants notamment liés à la croissance de nouvelles populations**

ECONOMIE

FORCES

- Un secteur industriel moteur de l'économie locale avec 4 000 emplois (hors contrats intérimaires)
- Un développement des zones d'activités sur l'ensemble du territoire
- Des créations d'entreprises relativement nombreuses (278 créations ou reprises en 2006)
- Une dynamique de filière environnementale sur le Pays grâce, notamment, au projet de technopôle de l'environnement
- Un secteur agricole fort (14 % des emplois contre 7 % au plan régional) avec une tendance récente au développement d'activités à valeur ajoutée (circuits courts, activités agritouristiques...)

FAIBLESSES

- Un faible taux de chômage (6,5 % à fin juin 2007) qui laisse présager un accroissement des difficultés de recrutement, en particulier dans le bâtiment et l'industrie
- Un recours important aux contrats intérimaires
- Un outil de formation peu développé qui ne répond que partiellement à ces besoins de recrutement
- Un manque de salariés diplômés, de cadres et une certaine fuite des jeunes
- Un manque de mise en réseau entre entreprises et absence de lien avec des pôles de recherche/développement
- Des questionnements sur la transmission / reprise des entreprises, en particulier artisanales (plus de la moitié des entreprises sont à transmettre dans les 10 ans)
- Une forte pression sur le foncier agricole

- ⇒ **Construire un projet de développement économique de Pays basé sur une démarche globale de marketing territorial**
- ⇒ **Renforcer la mise en réseau des entreprises entre elles et avec les pôles de recherche du grand ouest, en s'appuyant sur des dynamiques repérées (filière environnementale notamment)**
- ⇒ **Accompagner la transmission/reprise des entreprises**
- ⇒ **Adapter l'outil local de formation, initiale et continue, aux besoins des entreprises**
- ⇒ **Fixer les jeunes du territoire et attirer de nouveaux actifs**
- ⇒ **Maintenir un secteur économique agricole fort**



TOURISME

FORCES

- Une offre d'hébergements touristiques croissante et diversifiée (1700 lits en 2006 contre 450 en 1996)
- Un patrimoine naturel riche (étangs, zones humides, carrières, bois...), associé à un cadre de vie de qualité
- Un patrimoine bâti et industriel de caractère
- Une mise en réseau récente des professionnels du tourisme

FAIBLESSES

- Une offre touristique encore incomplète (pas de forêts ouvertes au public...)
- Des besoins d'investissements pour améliorer la qualité des sites touristiques
- Des besoins de formation des acteurs

- ⇒ **Définir et affirmer une identité de territoire**
- ⇒ **Structurer et mutualiser les actions comme les moyens en matière de développement touristique**
- ⇒ **Valoriser les atouts et potentiels du territoire, compléter l'offre touristique**
- ⇒ **Professionaliser l'accueil touristique des structures de mise en valeur du patrimoine**

ENVIRONNEMENT

FORCES

- Des dynamiques innovantes engagées en matière d'environnement avec un nombre important d'acteurs impliqués
- Un potentiel de sites et de réalisations, supports d'éducation à l'environnement

FAIBLESSES

- Un besoin de structuration de l'offre de sensibilisation, d'information et de formation aux questions environnementales
- Un dialogue à renforcer entre élus, acteurs économiques et acteurs de la protection de l'environnement

- ⇒ **Concevoir l'environnement comme un atout économique et touristique pour le territoire**
- ⇒ **Répondre aux besoins croissants en matière d'information et de formation**
- ⇒ **Anticiper les évolutions d'utilisation de l'espace et leurs conséquences**

